

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 81 (1930)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Le robinier en Roumanie  
**Autor:** Badoux, H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784990>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

hommes, le plateau de la Joux Pélichet présente aujourd'hui l'aspect réjouissant d'une forêt naissante aussi peu artificielle que possible, grâce au sous-bois de feuillus qui a pris pied un peu partout. Si l'échiquier de la figure n° 2, datant de 1905, montre encore la raideur des carrés de plantation, un aspect plutôt conventionnel, la planche n° IV — photographie prise en 1929 — ne porte plus guère le cachet de l'artificiel. C'est la forêt tout court qui envahit l'ancienne plantation et la transformera bientôt complètement. Il ne reste de choquant, dans le tableau, que la tête blanche du fondateur. Elle disparaîtra à son tour, sans trop de regrets, puisque la forêt lui survivra, témoignant de ce que son travail n'a pas été tout à fait vain et inutile. *A. Pillichody.*

---

### Le robinier en Roumanie.

M. le Dr<sup>r</sup> M. D. Dracea, professeur de sylviculture à l'Ecole forestière de Bucarest, en Roumanie, a publié une dissertation doctorale sur ce sujet.<sup>1</sup> Elle est remplie de données propres à intéresser les forestiers, encore que la culture de cet arbre d'origine américaine soit loin d'avoir, en Suisse, l'importance qu'elle a acquise dans des pays plus méridionaux, ainsi en Roumanie.

Le robinier s'est parfaitement acclimaté dans plusieurs régions du sud et du centre de l'Europe, par exemple la Hongrie. Introduit dans ce pays vers 1710—1720, il y reste arbre d'allée et de parc jusqu'en 1820. A cette époque, on a l'idée de l'utiliser comme arbre forestier dans la « puszta », en particulier pour la fixation du sable des dunes. Il y réussit si bien qu'à en croire M. Dracea, le robinier a trouvé en Hongrie une deuxième patrie. C'est là que sa culture est le mieux comprise et qu'on a su tirer le meilleur parti des précieuses qualités de cet arbre.

En France, le succès du robinier est allé croissant depuis le commencement du siècle. En 1911, la Société des agriculteurs de France ouvrit un concours en vue de provoquer la rédaction

---

<sup>1</sup> M. D. Dracea : *Beiträge zur Kenntnis der Robinie in Rumänien*, unter besonderer Berücksichtigung ihrer Kultur auf Sandböden in der Oltenia. Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde. Bucarest 1928.

d'une monographie de cette essence; elle décerna la récompense prévue au travail de M. G. Vaulot, paru en librairie dans l'année 1914.

En Roumanie, le prince Stirbel fut le premier qui ait eu l'idée de recourir à cet arbre pour la fixation des dunes. De 1870 à 1876, il mena ce travail à chef sur une étendue de 450 ha. Le coût de ces plantations, faites à l'écartement de  $4 \times 4$  m, ne dépassa pas 32 leis par ha (à l'époque, environ 32 francs d'argent suisse).

L'exemple du prince Stirbel fut imité, dans la suite, par plusieurs petits propriétaires.

Mais les peuplements ainsi créés, à trop grand écartement, ne donnèrent que partiellement satisfaction. On considérait, au reste, le robinier comme une essence transitoire qui, après avoir fixé les sols mouvants, aurait à céder la place à des arbres plus précieux, ainsi le chêne. Mais plus tard, au fur et à mesure que l'écartement admis pour les plants fut diminué, les résultats acquis allèrent en s'améliorant. Aujourd'hui, dans ces sols sablonneux, le robinier a gagné sa cause et on ne cherche plus à le supplanter par d'autres essences. Aucune ne lui est supérieure et sa culture est devenue fort lucrative.

Dans d'autres régions complètement déboisées de la Roumanie (Baragan, Dobrogea), des essais de boisement par semis du chêne ayant échoué, on crut pouvoir recourir, là aussi, au robinier (dès 1890). Mais on avait compté sans le sol. Celui-ci, un lœss compact, par ailleurs fertile et dans lequel le blé fait merveille, ne s'avéra pas favorable à la production des robiniers. Tout au moins faut-il lui faire subir, au préalable, une préparation. A condition de consentir à ce travail préparatoire d'ameublissemement du sol, c'est encore le robinier qui s'est révélé, pour les reboisements neufs, l'arbre le plus précieux. Dans ces stations, les peuplements de cette essence sont déjà exploitables alors que les perchis de chêne, du même âge, ont encore peine à lutter contre l'envahissement des mauvaises herbes.

On conçoit, ceci étant, que la culture du robinier a pris en Roumanie une rapide extension dans l'économie forestière. Ce fut le cas surtout depuis 1885—1890, spécialement depuis que de nombreuses publications sur les résultats constatés en Hongrie sont venues stimuler et encourager dans cette direction.

Selon M. Dracea, l'étendue des peuplements purs du robinier est, en Europe, la suivante :

en France et en Allemagne (bassin de la Loire et du

|                                |                  |
|--------------------------------|------------------|
| Rhin) . . . . .                | 50.000 ha        |
| en Hongrie . . . . .           | 95.000 »         |
| en Roumanie . . . . .          | 28.000 »         |
| autres pays d'Europe . . . . . | 30.000 »         |
|                                | Total 203.000 ha |

On voit, par les quelques données précédentes, combien cette essence d'origine américaine a rapidement conquis un vaste domaine. Les partisans de l'introduction d'essences exotiques y trouveront un exemple à suivre et un encouragement.

Notre auteur décrit comme suit les stations convenant le mieux au robinier : « C'est dans les sols sablonneux, meubles et frais, bien aérés, mais pas trop maigres, qu'il peut le mieux déployer ses belles qualités. Par contre, ne lui conviennent que médiocrement, les terres argileuses, même fraîches, mais compactes et mal aérées; ainsi il périclite dans les plus riches terres à blé de la Roumanie.»

M. Dracea établit que dans les sols où il réussit le mieux, l'accroissement courant du bois fort culmine de bonne heure, entre 12 et 13 ans; il peut s'élever à 22 m<sup>3</sup> par ha et par an. Entre la 15<sup>e</sup> et la 20<sup>e</sup> année, il tombe à 20—15 m<sup>3</sup>.

L'accroissement moyen de ces taillis, à l'âge de 20 ans, s'élève à environ 15 m<sup>3</sup> par ha; à partir de ce moment, il diminue rapidement.

Quant à la hauteur moyenne, elle comporte 9—10 m à l'âge de 5—6 ans et environ 20 m à 15 ans. Son accroissement en hauteur dépasse, on le voit, celui de toutes nos essences feuillues.

Une des particularités de cet arbre, c'est la forte proportion du volume de l'écorce de la tige. M. Dracea admet qu'elle s'élève, en moyenne, à 20 % du volume total.

M. Dracea termine son étude en relevant le fait que le robinier a magnifiquement fait ses preuves dans son pays. Il a permis, par des moyens peu coûteux et d'application facile, la fixation de dunes autrefois redoutables et procuré, en outre, aux propriétaires de ces terrains un rendement inespéré.

*H. Badoux.*